

# **PROJET DE L'ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE JC CARRE 2021 - 2022**

## **1. Caractéristiques du collège JCC et de ses élèves :**

### **1.1. Le collège Jean-Corentin Carré :**

Le collège Jean Corentin Carré se situe sur la commune du Le Faouët. C'est un petit collège rural d'environ 200 élèves. Son secteur de recrutement s'étend sur les communes limitrophes dans un rayon de 10 à 15 km (Lanvénege, Berné, Querrien, Meslan, Langonnet, Priziac, Saint Caradec Tregomel, Kernascleden, Le Saint). L'AS JCC est rattachée au district de Lorient (Lorient, Lanester, Riantec, Port Louis, Hennebont, Guidel, Plouay, Queven, Ploemeur). Elle est relativement éloignée du centre géographique de son district (40 km soit 45 minutes de Lorient).

### **1.2. Les élèves du collège JCC et le sport :**

Il existe plusieurs clubs et associations sportives au Faouët : gymnastique, handball, football, tennis de table, tennis, gouren, etc. Les élèves du collège s'investissent peu dans ces clubs et associations.

Plusieurs causes expliquent ce peu d'investissement :

- ✓ L'absence de transport en commun hors scolaire.
- ✓ Les difficultés financières.
- ✓ Le manque d'engouement (pour certains) pour la culture physique.
- ✓ Le manque d'émulation entre enfants du même âge (trop peu nombreux).

Il existe depuis peu une dynamique autour de l'activité Hip-Hop proposée sur la commune de Meslan et Le Faouët. Une vingtaine d'élèves y sont inscrits. Ils sont très motivés.

Le club de Handball fonctionne bien. Une dizaine d'élèves du collège y participent.

S'il y a quelques années, le freestyle football rencontrait un vif succès, la dynamique s'est peu à peu écroulée en raison du départ des élèves du collège. La relève ne s'est pas faite.

Les pratiques libres et spontanées sans engagement semblent plus correspondre à nos élèves.

**L'Association Sportive apparait comme un bon intermédiaire entre une EPS obligatoire et une pratique sportive en club volontaire.**

**Elle permet aux élèves de faire leurs premiers pas vers une pratique volontaire, de s'engager facilement dans « un club avant le club ».**

### 1.3. Ressources humaines de l'AS ICC :

#### a) L'encadrement :

- ✓ 1 enseignant d'EPS à plein temps soit 17 h d'enseignement et 3 h d'AS.
- ✓ 1 enseignante d'EPS TZR, contractuel ou stagiaire avec 9 h d'enseignement au collège JCC et 3 h d'AS.

Comme l'année précédente, l'affectation d'un TZR ou contractuel sur le BMP, nous permet l'attribution d'un 2° forfait AS de 3 h. Nous nous en réjouissons !

Nous serons donc 2 animateurs à bénéficier d'un forfait AS de 3h pour développer l'Association Sportive auprès de nos Collégiens. L'enseignante d'Histoire Géo EMC animera une AS danse 1 midi par semaine.

Au total, nous serons donc 3 animateurs de l'AS.

#### b) Les licenciés :

##### • Évolution du taux de licenciés :

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Effectifs élèves</b>						171	186	200	200	200	200	206		200	220
<b>Nombre de Licenciés</b>	18	104	77	89	72	82	76	96	106	97	109	101	120	91	72
<b>% licenciés</b>				51,7		48	40,8		55,8	48,5	48,5	46,3	61,5	45,2	30,5
<b>% garçons</b>				31,1		54,7	48		68	59	59	57,3	72	42,7	
<b>% filles</b>				22,6		41	30		42,2	38	38	46,3	55	47,6	
<b>Nbre Animateurs</b>	2	2	2	2	2	1	1	1,5	2	1,5	1	1,5	2	2	2

Nous observons une diminution du nombre de licenciés. Cette diminution s'explique par le fait que nous avons demandé aux élèves de bien réfléchir avant de s'inscrire définitivement. Certains élèves venaient de manière sporadique et consumériste. Nous souhaitons avoir des groupes fixes et des élèves licenciés véritablement engagés dans leur pratique. Ce que nous avons perdu en quantité, nous l'avons gagné en qualité !

D'autre part, le contexte sanitaire dû à la pandémie de covid 19 a empêché l'AS de fonctionner normalement sur les créneaux du midi. Les élèves se sont alors peu à peu désinvestis de l'AS.

Nous restons largement au-dessus de la moyenne Nationale et de la **moyenne du Morbihan (24 % en 2018 / 2019 : 19 % de filles et 28,7 % de garçons).**

Ce fort taux de licenciés s'explique pour plusieurs raisons :

- Les créneaux du midi correspondent à la disponibilité des élèves.
- Le prix de la licence reste accessible et raisonnable (15 euros).
- Les activités proposées plaisent aux élèves.
- Une forte émulation existe entre les élèves autour de l'AS et des valeurs qu'elle véhicule.
- Une forte implication d'un certain nombre d'élèves dans les décisions de l'AS (AG, bureau, réunion, prise de décision et proposition, etc).
- Des enseignants d'EPS motivés (et oui, il faut aussi le dire !).

C'est à ce titre que l'AS du collège conserve le **2ème taux de licenciés du Morbihan !**

**Au regard des nombreux arrêts et reprises des activités de l'AS dû à la pandémie de la covid 19, il est difficile de réaliser un véritable bilan du changement de politique de recrutement des élèves licenciés.**

**L'objectif de fidéliser un public de plus en plus engagé dans la vie de l'AS, moins consommateur, restera donc l'objectif principal de l'AS du collège JCC pour l'année à venir.**

- **Une AS du collège qui se féminise :**

Les années antérieures, nous assistions à la persistance de la disparité garçons filles. D'année en année, le taux de licenciés garçons était plus élevé que le taux de licenciés filles malgré une offre de pratique cherchant à répondre aux motivations des filles : moins compétitives, APPN le mercredi après-midi, gymnastique, cirque, activités d'entretien physique, futsal et handball mixtes en semaine.

Cependant, ces statistiques étaient de plus en plus à nuancer : les filles étaient plus assidues que certains garçons inscrits. Le qualitatif primait sur le quantitatif.

Aujourd'hui et dans le contexte sanitaire que nous connaissons, le taux de licenciés filles est supérieur à celui des garçons !

**Nous pouvons donc dire que nous sommes parvenus à atteindre un des objectifs que nous avons depuis quelques années :  
Développer une pratique sportive mixte et équilibrée !**

- **Une baisse du nombre d'élèves de 4° et 3° qui se vérifie :**

La disparité 6°/5° (environ 50 à 70 % de licenciés) et 4°/3° (environ 30% de licenciés) persiste. Les élèves de 4° et 3° s'investissent de moins en moins à l'AS.

D'autres préoccupations semblent plus les intéresser.

Ce constat est aussi à rapprocher à l'augmentation du taux de sédentarité de nos sociétés contemporaines. Selon l'OMS, les adolescents, et particulièrement les adolescentes, adoptent de plus en plus des comportements sédentaires (baisse ou arrêt de la pratique physique, augmentation de la Junk Food et des pratiques addictives).

**L'AS du collège JCC se fixera pour objectif la lutte contre la sédentarité.  
Nous chercherons à amener les élèves de 4° et 3° à continuer à pratiquer une activité physique volontaire au sein de l'AS.  
Pour ce faire, nous chercherons à articuler nos actions autour de la notion de plaisir à pratiquer une activité physique.**

- **Des pratiques sportives sexuées et non sexuées :**

Nous notons que certaines pratiques restent sexuées malgré des formules de rencontres mixtes : beaucoup de filles en gymnastique, cirque et escalade, beaucoup de garçons en football (malgré une formule futsal mixte). A l'encontre, quelques pratiques le sont moins : badminton et handball.

Selon les années, les dynamiques peuvent évoluer. Il suffit de quelques garçons motivés en gymnastique pour inverser la tendance et combattre les préjugés.

## **2. Les salles disponibles et le découpage hebdomadaire de l'AS :**

L'AS JCC fonctionne de manière :

- ✓ Quasi journalière (3 fois par semaine) sur les créneaux du midi.
- ✓ 10 à 12 mercredis après-midi durant l'année avec les activités du challenge APPN proposées par le district de Lorient.

### **2.1. Pour le Mercredi après-midi :**

L'ensemble des installations sportives (piscine, salle de gymnastique et Halle des Sports) disponibles à Le Faouët sont occupées par les clubs et associations sportives.

L'AS JCC dispose donc uniquement de quelques terrains annexes de Football et de la piste d'athlétisme du stade de Keroza. Le matériel, stocké en partie au collège JCC et à la Halle des sports, est à descendre à chaque utilisation. C'est un sérieux frein à pratiquer une activité sportive à Keroza.

Depuis 3 ans, nous disposons d'un plateau extérieur multi sports non couvert dans l'enceinte du collège. Nous l'utilisons très peu. Nous nous donnons pour objectif de mieux le faire vivre en développant des pratiques moins habituelles et moins risquées sur du goudron : ring hockey, tennis ballon, pétéka.

En dehors des installations conventionnelles et réglementées pour pratiquer une activité sportive, nous disposons d'un cadre naturel propice aux activités de pleine nature (étang de Priziac, vallée de l'Ellè, vallée du Scorff, espace proche du collège avec des randonnées pédestre à proximité).

Par ailleurs, il n'y a pas de cantine le mercredi midi. Les ramassages scolaires passent en fin de matinée. Seuls les élèves du Faouët ou disposant d'un mode de transport personnel peuvent participer à l'AS du mercredi après-midi.

L'Association Sportive JCC est la plus éloignée du District de Lorient auquel elle est rattachée.

Malgré ses freins, une dynamique semble être amorcée depuis 5 ans autour des Activités de Pleine Nature. Les élèves viennent et sont intéressés. A travers les APPN, nous leur proposons des activités sportives qu'ils n'ont pas dans l'offre des associations sportives locales. Ainsi chaque année, l'AS du collège JCC est inscrite au challenge APPN du district de Lorient.

Les Activités de Pleine Nature sont en adéquation avec la motivation des élèves. Elles répondent à une ouverture vers d'autres formes de pratique que nous ne pouvons pas faire en EPS : escalade, VTT, run and bike, Kayak, ring hockey, etc. Elles permettent de montrer aux élèves qu'il est possible de faire une activité sportive proche de chez eux et à moindre coût : footing, VTT, randonnées dans les bois et les vallées, jeux divers et variés.

Nous nous apercevons cependant que les pratiques du mercredi fonctionnent surtout lors des rencontres UNSS avec les autres collèges du district. Les élèves ont du mal à venir aux entraînements proposés entre les dates de rencontres. Cela explique parfois des résultats moindres en compétition !

Ils semblent plus intéressés par l'aspect ludique et convivial des rencontres que par l'aspect compétitif et physique des entraînements.

## 2.2. Durant la semaine de 13 h à 14 h :

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>Salle de Gymnastique</b>	disponible	disponible		disponible	
<b>Halle des sports</b>	disponible	disponible		disponible	disponible

L'AS JCC fonctionne 3 à 4 midis de 13 h à 14 h par semaine. Elle fonctionne très bien sur ce créneau. Les élèves sont demandeurs malgré un temps de pratique effectif réduit. Cette formule semble les satisfaire puisque nous sommes amenés à limiter le nombre de places disponibles à 30 élèves par séances.

Afin de satisfaire le plus grand monde, nous proposons des activités différentes chaque jour et selon des périodes présentées et votées en début d'année lors de notre première Assemblée Générale.

Le calendrier et les activités ne sont pas figés et peuvent être facilement ajustables à la demande des élèves en cours d'année.

Nous proposons différentes formules de rencontres : tournoi avec des équipes libres, avec des équipes mixtes, ronde à l'italienne, par poules de niveau, de type coupe Davis, etc.

### 3. Les orientations, les objectifs de l'AS ICC pour la rentrée 2021 / 2022 :

	<b>PROJET D'ETABLISSEMENT 2021/2025</b>	<b>PROJET EPS</b>	<b>PROJET AS</b>
<b>OBJECTIF</b>	« Développer l'ambition pour des élèves épanouis, éclairés, acteurs de leurs choix »		
<b>AXE</b>	<p><b><u>Ambition scolaire</u></b> « Un élève engagé dans sa scolarité »</p> <p><b><u>Autonomie / Responsabilité</u></b> « Un élève acteur de ses choix »</p> <p><b><u>Ouverture sur le monde</u></b> « Un élève citoyen du monde d'aujourd'hui »</p>	<p><b><u>En 6° : Se socialiser, communiquer, apprendre ensemble.</u></b></p> <p><b><u>En 5° / 4° : devenir autonome, se responsabiliser, communiquer.</u></b></p> <p><b><u>En 3° : se singulariser, se différencier, s'assumer, se projeter.</u></b></p>	<p><b><u>Amener les élèves licenciés à être acteur de la vie de leur AS :</u></b> devenir délégués AS, s'investir dans les projets de l'AS, proposer des projets, participer de manière assidue aux entraînements et aux rencontres UNSS, etc.</p> <p><b><u>Lutter contre la sédentarité :</u></b> définir les causes et les moyens d'amener les élèves à pratiquer de manière volontaire, régulière et responsable une activité physique, proposer et animer des ateliers /jeux sportifs sur les temps de vie scolaire (récréations et pause méridienne).</p>

Les objectifs quantitatifs (taux de licenciés) étant atteints depuis de longues années, il nous faut à présent penser l'Association Sportive comme un véritable vecteur du développement de la personne et du futur citoyen.

**Dans quelle mesure pouvons-nous amener les licenciés à s'approprier leur AS, à la faire vivre, à la développer autour de valeurs positives et fédératrices ?**

**Comment amener les élèves à s'accaparer leur AS comme un outil de formation du futur citoyen lucide et engagé qu'ils deviendront ?**

Nous tenons à rappeler que l'Association Sportive est la seule association à exister dans les collèges et lycées. Elle est la seule à permettre une citoyenneté en acte. Elle existe par et pour les élèves.

### **3.1. Les moyens à développer, les conditions de la réussite :**

Ces 2 objectifs seront atteints si nous mettons en place quelques actions :

#### **1. Multiplier, planifier, ritualiser les réunions avec les « délégués AS » :**

Le but est de :

- Donner régulièrement la parole aux élèves sur le développement de l'AS,
- De mieux définir le rôle de l'AS au collège,
- De cerner ce qu'ils souhaitent qu'elle devienne, etc.

L'idée est de favoriser les temps d'échanges entre les délégués et les animateurs de l'AS, de confronter et cerner les idées et besoins de chacun.

#### **2. Donner un vrai rôle aux « délégués AS » :**

Dans chaque classe, 1 délégué AS est élu. Son rôle est d'être le médiateur entre les animateurs de l'AS (les enseignants d'EPS) et les élèves de leurs classes respectives.

Ils ont pour fonction :

- De présenter brièvement les activités de la semaine à chaque début de cours d'EPS, de distribuer d'éventuels documents, de prévenir des élèves,
- De rappeler les prochaines dates de rencontres avec le district UNSS de Lorient, d'expliquer les formules de rencontres,
- D'informer d'éventuels changements ou projets : dates, réunions, décisions, etc.
- D'animer des ateliers, des jeux sportifs sur les temps de vie scolaire (récréations et pause méridienne).

#### **3. Questionner et freiner la sédentarité des adolescents :**

Nos sociétés contemporaines sont sédentaires. Dans quelle mesure l'AS peut-elle lutter contre cette fatalité ? Est-ce d'ailleurs une fatalité ? Quels sont les procédés qui amènent les adolescents à diminuer ou à arrêter toute forme d'activité physique ?

L'ambition est peut-être grande de vouloir inverser cette tendance mais relève de la santé publique. Il est donc du ressort de l'AS de contribuer à la lutte contre la sédentarité en mettant en place des actions sources de plaisir, incitatives à la pratique physique : créer des moments festifs, des pratiques réservées aux élèves de 4<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup>, etc.

La hausse du taux de sédentarité des élèves, accentuée par la pandémie covid 19, nous pousse à amener les délégués AS à réfléchir à concevoir et à animer des ateliers sportifs pendant les récréations et la pause méridienne : double dutch, monocycle, skate, cross fit, boxe, etc. L'idée est de multiplier l'offre et le temps de pratique afin d'atteindre les objectifs de l'OMS (60 minutes d'activité physiques par jour).

A l'heure actuelle, les actions à entreprendre ne sont pas encore clairement établies. Elles le seront au fur et à mesure de l'avancée de nos réflexions et des propositions des délégués AS.



### **3.2. Les limites rencontrées pour développer l'AS :**

A l'avenir, si nous revenons à 1 seul forfait AS, développer les activités de l'AS deviendra difficile.

Le fait de changer chaque année d'enseignant d'EPS sur le BMP, empêche d'augmenter l'offre des pratiques et de lancer une véritable dynamique.

## **CONCLUSION**

**72 licenciés pour 220 élèves !**

**2 forfaits AS**

**1 compte bancaire équilibré**

**Malgré quelques difficultés inhérentes aux caractéristiques locales, l'AS du collège JCC se porte très bien !**